

## Document d'information

### LE CANADA ET LE HCR DES NATIONS UNIES

Créé en 1951, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a pour mandat d'assurer une protection internationale aux réfugiés et de trouver des solutions permanentes à leurs problèmes, y compris la réinstallation et le rapatriement.

Au sens de la Convention relative au statut des réfugiés, qui date également de 1951, le terme «réfugié» s'entend d'une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut y retourner parce qu'elle craint, avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Après l'entrée en vigueur de la Convention, cette définition en est venue à inclure les personnes qui se trouvent hors de leur pays d'origine et dans une situation apparentée à celle d'un réfugié, par exemple les victimes innocentes d'actes de guerre.

Depuis un an, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada aide le HCR à faire face aux terribles conséquences sur le plan humain des troubles civils et des guerres qui sévissent dans toutes les parties du monde. Par exemple, il contribue aux efforts déployés par le HCR pour apporter les soins et les provisions essentiels aux réfugiés d'Éthiopie, du Soudan et du Myanmar, ainsi qu'aux réfugiés mozambicains qui vivent dans des camps au Malawi. D'autres contributions de l'ACDI au HCR servent à rapatrier des réfugiés au Guatemala, au Cambodge et en Afghanistan.

À la demande du Secrétaire général, le HCR fournit des secours humanitaires aux personnes affectées par le conflit dans l'ancienne Yougoslavie - réfugiés, personnes déplacées et résidents locaux dans le besoin. C'est donc le HCR qui a pris la tête de toute l'opération de secours de l'ONU dans cette région. Les opérations de maintien de la paix que le Canada mène dans l'ancienne Yougoslavie, en collaboration avec le HCR, ont contribué pour beaucoup à rendre possible l'intervention humanitaire de l'ONU. Depuis juillet 1992, les forces canadiennes ont acheminé, par voie aérienne, plus de 6 000 tonnes métriques de produits alimentaires et de fournitures médicales à Sarajevo, où les Casques bleus canadiens ont réussi à ouvrir l'aéroport et à en assurer la protection. La contribution totale du Canada en aide humanitaire aux victimes du conflit depuis juillet 1991 dépasse les 36 millions de dollars, dont 1,75 million aux victimes de violence sexuelle. Une bonne partie de cette contribution a été fournie par le biais du HCR. D'autres institutions des Nations Unies ainsi que diverses Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont également servi d'intermédiaire en l'occurrence, mais dans une proportion plus modeste.